

**NOTICE D'INFORMATION COMMUNIQUEE AU CANDIDAT A L'ASSURANCE
CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.112-2-1 III
DU CODE DES ASSURANCES**

1° Contrat proposé par la MUTUELLE D'ALASACE LORRAINE par l'intermédiaire du Groupe SOLLY AZAR et d'OMEGA CONSEILS ASSURANCES son courtier.

2° Sur la base des informations communiquées, votre prime annuelle s'élève à (*repandre la variable concernée prime plus 20 euros*) euros frais de courtage inclus.

3° Le contrat est conclu pour une durée d'un an, il se reconduit tacitement d'année en année sauf résiliation à la date d'échéance avec un préavis de deux mois.

Garanties de base :

- Loyers impayés
- Détériorations immobilières
- Frais de contentieux
- Protection juridique si l'option a été souscrite.
-

Exclusions (extraits)

- Les baux commerciaux, ruraux, artisanaux et professionnels
- Les locations saisonnières
- Les logements de fonction
- La location accordée à une personne morale pour y loger des personnes physiques dans le cadre de son activité sociale.

4° Les informations fournies sont valables pendant 3 mois. Le contrat est conclu soit à la date de sa souscription sur Internet, soit à l'expiration du délai de renonciation visé au 5° paragraphe de la présente notice d'information. Dans tous les cas, les garanties sont acquises le jour du paiement de la prime. Le contrat devient définitif à l'issue d'un délai d'un mois pendant lequel l'assureur peut le résilier sans motif avec préavis de 10 jours conformément aux dispositions du Code des Assurances relatives aux notes de couverture.

5° Le souscripteur du contrat dispose d'un droit de renonciation pendant 14 jours calendaires, délai qui court à compter de la date de conclusion du contrat sur Internet. Il notifie l'exercice de son droit de renonciation auprès d'OMEGA CONSEILS ASSURANCES en utilisant le formulaire dédié ci-dessous ou par tout autre moyen à sa convenant dans les formalités prévues par le Code des Assurance. Si la garantie a couru avant l'exercice de ce droit, l'assureur pourra réclamer au souscripteur le versement de la prime y afférent.

OMEGA CONSEILS 35 rue Arson 06300 NICE N° Orias 07029202 www.Orias.fr a souscrit auprès de la Caisse de Garantie des Professionnels de l'ASSURANCE (C.G.P.A.) une garantie financière et une assurance de responsabilité conformément aux articles L 530-1 & -2 du Code des Assurances.

En cas de rétractation, formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat à OMEGA CONSEILS ASSURANCES Centre de gestion GRL 2 au 35 rue Arson 06300 NICE.

Désignation du contrat

Cette renonciation n'est valable que si elle est adressée avant l'expiration d'un délai de 14 jours prévu à l'article L 112-2-1 III du Code des Assurances.

Je soussigné,

déclare renoncer au contrat suivant

que j'avais conclu le

Par l'intermédiaire d'OMEGA CONSEILS ASSURANCES

Date :

Signature du souscripteur